

Monsieur Kris PEETERS

Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi,
de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur

61, rue Ducale

1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 17 octobre 2018

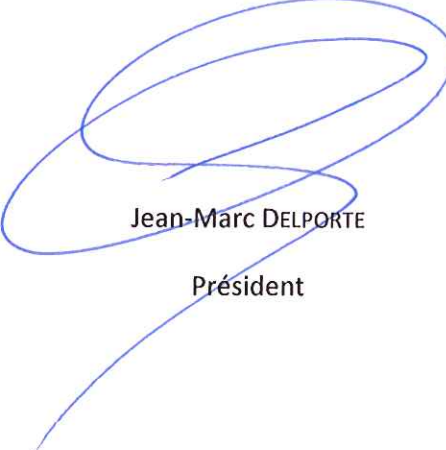
Monsieur le Ministre,

Le Président de l'IRE a adressé au Conseil supérieur un courrier daté du 12 octobre 2018 ayant trait à un projet de norme relative à l'application de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces, texte normatif commun aux trois instituts (IRE/IEC/IPCF).

Par la présente, je souhaite vous informer que le Conseil supérieur a pris acte du retrait par l'IRE de la demande d'approbation du projet de norme adressée par courrier daté du 13 septembre 2018.

Vous voudrez bien trouver en annexe à la présente une copie du courrier adressé à chacun des trois instituts.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir à propos de ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.



Jean-Marc DELPORTE
Président



Conseil supérieur des Professions économiques
Hoge Raad voor de Economische Beroepen

Monsieur Thierry DUPONT
Président
de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises
135 /1, Boulevard Emile Jacqmain

1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 17 octobre 2018

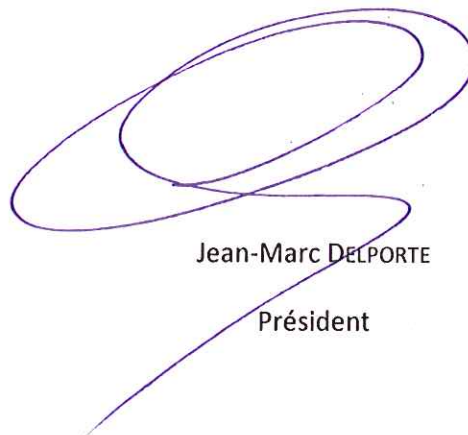
Monsieur le Président,

Vous avez adressé au Conseil supérieur un courrier daté du 12 octobre 2018 ayant trait à un projet de norme relative à l'application de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces, texte normatif commun aux trois instituts (IRE/IEC/IPCF).

Le Conseil supérieur prend acte du retrait par l'IRE de la demande d'approbation du projet de norme adressée par courrier daté du 13 septembre 2018.

Le Conseil supérieur se tient à la disposition des trois instituts pour tout échange de vues à propos de ce projet de norme AML avant la transmission du projet de norme pour approbation/avis.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir à propos de ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc DELPORTE
Président



Conseil supérieur des Professions économiques
Hoge Raad voor de Economische Beroepen

Monsieur Benoît VANDERSTICHELEN
Président de l'IEC

135/1 et 135/2, Boulevard Emile Jacqmain
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 17 octobre 2018

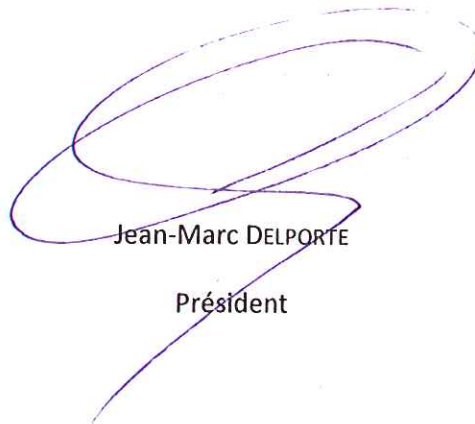
Monsieur le Président,

Le Président de l'IRE a adressé au Conseil supérieur un courrier daté du 12 octobre 2018 ayant trait à un projet de norme relative à l'application de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces, texte normatif commun aux trois instituts (IRE/IEC/IPCF).

Par la présente, je souhaite vous informer que le Conseil supérieur a pris acte du retrait par l'IRE de la demande d'approbation du projet de norme adressée par courrier daté du 13 septembre 2018.

Le Conseil supérieur se tient à la disposition des trois instituts pour tout échange de vues à propos de ce projet de norme AML avant la transmission du projet de norme pour approbation/avis.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir à propos de ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc DELPORTE
Président



Conseil supérieur des Professions économiques
Hoge Raad voor de Economische Beroepen

Madame Mirjam VERMAUT
Présidente du Conseil national de
l'Institut Professionnel des Comptables et des
Fiscalistes agréés (IPCF)
45, avenue Legrand 45

1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 17 octobre 2018

Madame la Présidente,

Le Président de l'IRE a adressé au Conseil supérieur un courrier daté du 12 octobre 2018 ayant trait à un projet de norme relative à l'application de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces, texte normatif commun aux trois instituts (IRE/IEC/IPCF).

Par la présente, je souhaite vous informer que le Conseil supérieur a pris acte du retrait par l'IRE de la demande d'approbation du projet de norme adressée par courrier daté du 13 septembre 2018.

Le Conseil supérieur se tient à la disposition des trois instituts pour tout échange de vues à propos de ce projet de norme AML avant la transmission du projet de norme pour approbation/avis.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir à propos de ce dossier et vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc DELPORTE

Président